

Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Prix leadership
dans le secteur public
IAPC/Deloitte
Bronze 2013
Politique de sécurité urbaine

Distinction
William D. Hatfield
Réseau Environnement
Lauréat 2013
M. Antoine Laporte

Prix Vectora
Lauréate 2014
Division de
la géomatique

Mention d'excellence
en promotion
Édition 2014
Défi 5/30

Rapport sur la situation financière de la Ville de Repentigny

Discours intégral de la mairesse, M^{me} Chantal Deschamps, prononcé le 11 novembre 2014

J'ai le plaisir ce soir, conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes du Québec, de vous faire rapport sur la situation financière de la Ville de Repentigny.

C'est non seulement un plaisir, mais aussi une fierté que de vous parler de notre santé financière et de la planification de nos investissements pour soutenir notre épanouissement collectif.

À quelques semaines de la conclusion d'une autre année très chargée, mais fort stimulante, je traiterai dans ce rapport :

- des états financiers consolidés de l'année 2013;
- du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice 2013;
- du programme d'investissements 2014;
- des indications préliminaires quant aux états financiers de 2014;
- des orientations générales du prochain budget 2015;
- et du prochain programme d'investissements 2015, 2016 et 2017.

De plus, je dépose en annexe de mon rapport, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville de Repentigny a conclu depuis le dernier rapport sur la situation financière, soit depuis le 12 novembre 2013. Cette liste comprend les contrats comportant une dépense de plus de 2000 \$ intervenus durant cette même période avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Elle indique, pour chaque contrat, le nom du contractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat. L'annexe du rapport sur la situation financière inclut également un tableau sur la rémunération et les allocations des dépenses accordées aux élus, ainsi qu'un sommaire comparatif des indicateurs de gestion.

Les états financiers 2013

L'exercice terminé le 31 décembre dernier est le témoin d'une autre année de gestion responsable des deniers publics. En effet, je vous rappelle que nous avons conclu l'année 2013 en dégageant un excédent de fonctionnement consolidé à des fins fiscales de 4 791 622 \$. Ce montant est le résultat de revenus plus élevés que ceux anticipés en début d'exercice, notamment les droits sur les mutations immobilières et, je le souligne à nouveau, parce que l'ensemble de nos gestionnaires ont appliqué une rigueur budgétaire de tous les instants dans tous les services municipaux.

Aussi, cette gestion responsable se manifeste dans l'utilisation des excédents annuels afin qu'ils soutiennent la réalisation de projets d'importance pour nos citoyennes et nos citoyens, en plus de préparer un avenir financier sans contraintes pour les prochaines générations.

Ainsi, nous avons réparti l'excédent de 2013 de la façon suivante :

- 500 000 \$ ont été versés dans la réserve pour les acquisitions et le redéveloppement;
- 2 millions \$ ont été ajoutés dans la réserve du développement culturel;
- et 1 175 000 \$ ont été injectés dans la réserve pour le remboursement anticipé de la dette en capital, portant les remboursements anticipés à non moins de 3 035 197 \$ depuis 2012.

Le dernier rapport de l'auditeur indépendant

Le cabinet Gendron, Ouellette, Perreault CPA inc. a audité les états financiers consolidés au 31 décembre 2013. Son rapport confirme les résultats de l'exercice financier 2013, en y indiquant

que ces derniers donnent une image fidèle de la situation financière conformément aux normes comptables canadiennes.

Le programme d'investissements pour 2014

Ces investissements dans notre qualité de vie collective étaient nécessaires afin d'assurer la réfection de notre réseau routier et de certaines conduites souterraines, en plus de favoriser la poursuite de la mise à niveau de nos parcs et espaces verts en conformité avec notre Plan directeur.



« Nous terminerons l'exercice en cours en dégageant un excédent d'environ 2 millions \$ », a annoncé la mairesse Chantal Deschamps.

Les principaux investissements réalisés en 2014, en date de la présentation de ce rapport, sont les suivants :

- Travaux d'amélioration sur plusieurs rues et trottoirs, et prolongement des pistes cyclables.
- Réfection du chemin de la Presqu'île.
- Réaménagement de l'intersection du boulevard Brien, de l'autoroute 40 et de la rue Leclerc.
- Amélioration de l'éclairage et déplacement de poteaux d'utilités publiques dans le secteur de la rue Notre-Dame Est.
- Remplacement de conduites sur les rues Bourbon, Saint-Émile, Rivest, Morel, Joly, et Jean-Jalot, de même que sur les boulevards Lacombe et Industriel (ces travaux ont été en partie subventionnés par le biais du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités).
- Remplacement d'équipements spécialisés, comme l'informatique, le matériel roulant, les bâtiments.
- Début des travaux de construction du Centre d'art et de création artistiques, avec l'appui financier du gouvernement du Canada.
- Poursuite de la mise à niveau des parcs en lien avec notre Plan directeur des parcs et des espaces verts, notamment l'aménagement de six terrains de tennis en terre battue au parc Maurice-Richard dont l'ouverture officielle se fera au printemps 2015 et l'achat de modules de jeux pour plusieurs autres parcs, selon notre Plan directeur des parcs et espaces verts.



▶ Le Centre d'art et de création, actuellement en construction.

Par ailleurs, je vous mentionne que des travaux majeurs visant la sécurité et la fluidité des déplacements ont été entrepris en vue de l'arrivée imminente du train de banlieue dans le secteur Le Gardeur. Je souligne la réfection et l'élargissement du boulevard Lacombe, que je viens de mentionner, de même que le réaménagement de la piste cyclable sur cette artère névralgique pour la rendre mieux adaptée et plus sécuritaire dans une perspective de promotion du transport actif. Aussi, en périphérie de la nouvelle gare, nous avons procédé au marquage de la chaussée, à l'installation de panneaux de signalisation et à l'aménagement de traverses piétonnières.

« En 2014, les travaux d'infrastructures réalisés représentent pas moins de 25 M\$ en investissements. »

– Chantal Deschamps

Au cours de l'année qui s'achève, le conseil municipal aura autorisé des travaux s'élevant à 25 254 300 \$, dont 8 818 700 \$ proviennent de programmes d'aide financière gouvernementaux, ramenant le coût réel pour les Repentignaises et les Repentignois à 15 116 800 \$. L'ensemble de ces investissements respecte le budget des familles et des aînés repentignois, comme nous nous sommes engagés à le faire auprès de la population lors de la dernière campagne électorale, il y a un an déjà.

Indications préliminaires des prochains états financiers consolidés 2014

La trésorière de la Ville de Repentigny a produit, le 30 septembre dernier, un état comparatif des revenus et des dépenses.

Ce tableau de bord indique que nous terminerons l'exercice en cours en dégageant un excédent d'environ 2 millions \$, une fois de plus grâce à une gestion responsable et visionnaire.

Comme nous le faisons depuis 2012, nous réserverons 25 % du prochain excédent afin de le verser au remboursement de la dette en capital. Ça aussi c'est un engagement que nous respectons.

(suite en page 2)





Le gouvernement exige trop des municipalités

Chères Repentignaises,
Chers Repentignois,

Il y a quelques semaines, le gouvernement du Québec a annoncé une réduction substantielle de 300 M\$ dans les transferts gouvernementaux. À quelques jours du dépôt du budget de la Ville de Repentigny, vous conviendrez que cette nouvelle ajoute une « pression intenable » sur les gestionnaires et les élus. D'autant plus que la prémisse du gouvernement est fautive. Pourquoi les villes auraient-elles à assainir les finances publiques du gouvernement? À chacune des années financières, le gouvernement du Québec transfère des factures ou des responsabilités. Le monde municipal et ses contribuables ont assez contribué aux finances publiques du gouvernement du Québec.

Pour la Ville de Repentigny, cette compression représente 2 millions de dollars.

La ponction du gouvernement du Québec s'ajoute à celle de l'an passé sur la modification du traitement de la TVQ, qui représentait 2,2 millions de dollars. Au total, cela fait 4,2 millions de dollars de compressions récurrentes en deux ans.

Pour une maison repentignoise évaluée à 244 000 \$, cette ponction représente un impact potentiel de 123,52 \$, redevable seulement aux transferts de factures du gouvernement du Québec.

En plus de changer le taux de remboursement de la TVQ, le gouvernement coupe dans les paiements tenant lieu de taxes. Ces sommes sont octroyées aux villes en échange des services municipaux livrés aux bâtiments du gouvernement. Le gouvernement a donc décidé de ne plus payer sa juste part des services municipaux dont il profite.

Des dépenses incompressibles

La Ville de Repentigny gère ses budgets avec une rigueur hors du commun. Nous avons déjà fait des gymnastiques administratives pour garder le compte de taxes de nos citoyens à un niveau compétitif. Avec l'arrivée du Train de l'Est, qui occasionne des coûts importants, cette autre compression budgétaire infligée à notre municipalité va avoir des impacts majeurs sur la prestation des services et probablement sur le compte de taxes municipales. La plupart de nos dépenses sont incompressibles, nous ne pouvons couper dans le déneigement, le ramassage des ordures ou la distribution de l'eau potable. Cet autre transfert imposé par le gouvernement du Québec va être difficile à absorber.

Le gouvernement exige des municipalités du Québec qu'elles participent à la hauteur de 8,1 % à la réduction du déficit du gouvernement du Québec. Va-t-il imposer à ses ministères et organismes le même ratio? Poser la question c'est y répondre.

Les élus municipaux veulent être imputables et responsables de leurs propres décisions, pas de celles imposées par le gouvernement du Québec. Depuis des années, le milieu municipal réclame d'être reconnu à titre de gouvernement de proximité. Ce n'est pas avec ce pacte fiscal transitoire qui transfère 300 M \$ aux municipalités du Québec que nous obtiendrons cette reconnaissance.

La mairesse
Chantal Deschamps, Ph.D.

Programme d'investissements 2015, 2016 et 2017

Comme l'exige la Loi sur les cités et villes du Québec, le prochain programme d'investissements sera présenté lors de la séance spéciale du conseil municipal au cours de laquelle seront adoptées les prévisions budgétaires 2015, en décembre prochain.

Je peux toutefois ce soir vous indiquer nos priorités de la prochaine année. Vous ne serez donc pas étonnés d'apprendre le maintien des investissements en matière d'infrastructures routières, de conduites souterraines, de parcs et d'espaces verts réclamés par nos citoyens. Nous injecterons par ailleurs, des sommes dans des projets mettant en valeur le potentiel récréatif du fleuve Saint-Laurent et dans le transport actif, notamment avec l'arrivée du train.

Je vous mentionne quelques projets dignes de mention :

- mise en chantier de la première phase d'aménagement des jardins thématiques et d'art public de l'Espace culturel, dans la foulée de la construction du Centre art et de création;
- poursuivre la mise à niveau des parcs, principalement par le réaménagement d'un terrain de balle au parc Rivest et l'ajout d'équipements au parc Maurice-Richard, où l'on retrouve déjà le skate plaza, des terrains pour le mini-soccer et six terrains de tennis en terre battue;
- continuer à faire preuve d'opportunisme de bon aloi pour profiter des programmes d'aide financière qui s'offriront afin d'optimiser nos investissements en infrastructures et de protéger la charge fiscale citoyenne;
- continuer la mise à niveau des trottoirs et des pistes cyclables, ainsi que le resurfaçage de notre réseau routier;
- poursuivre les démarches pour l'élargissement du pont Rivest auprès du ministère des Transports et du gouvernement;
- maintenir les discussions avec le ministère des Transports du Québec pour la mise en place d'un projet pilote de mesures de mitigation du bruit provenant de l'autoroute 40;
- effectuer, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec, les travaux de réfection du pont d'étagement Brien;
- amorcer les travaux de construction d'une passerelle pour les piétons et les vélos sur le pont d'étagement Brien;
- débiter les travaux du parc plage au parc Saint-Laurent, associés au projet Repentigny Plage, dont fait aussi partie la navette fluviale qui a remporté un grand succès l'été dernier, et ce, sur les deux rives, et avec le support des programmes du Fonds bleu de la CMM;
- poursuivre la mise à niveau de l'usine de purification de l'eau par la mise aux normes des réserves et des traitements des eaux usées, et ce, grâce à l'enveloppe d'aide financière qui nous a été consentie pour 2014-2019 en vertu du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec.

Je ne pourrais conclure cette partie sur les investissements de la nouvelle année sans aborder ce grand projet qui prend forme et qui s'ancre résolument au cœur du centre-ville repentignois. Je parle bien entendu de l'Espace culturel qui a vu, depuis le printemps 2014, le Centre d'art et de création s'implanter petit à petit à l'intersection des rues Notre-Dame et de l'Hôtel-de-Ville.

C'est au cours de l'été 2015 que nous aurons le bonheur de l'inaugurer et, d'ici là, nous souhaitons transmettre un message fort et sans équivoque à la ministre de la Culture et des Communications, madame Hélène David, afin qu'elle s'assure que le gouvernement du Québec s'inscrive à son tour dans ce projet rassembleur et porteur d'avenir, comme l'ont fait déjà :

- le gouvernement du Canada;
- la communauté d'affaires repentignoise;
- la Conférence régionale des élus de Lanaudière;
- et la population de Repentigny.

Orientations du budget 2015

Au moment où nous terminions la rédaction de ce rapport sur la situation financière de Repentigny, le gouvernement du Québec a jeté un énorme pavé dans la marre, et ce, à un mois de l'adoption des prévisions budgétaires. Je réfère bien entendu aux importantes coupes atteignant 300 millions \$ dans le cadre du Pacte fiscal transitoire 2015. Derrière cette appellation d'apparence laconique se cache une réalité fort préoccupante pour le monde municipal.

En effet, la réduction substantielle de 300 millions \$ dans les transferts financiers gouvernementaux aux organismes municipaux dans le cadre du redressement des finances de l'État, ajoute une pression intenable sur les gestionnaires et les élus qui travaillent avec ardeur pour protéger la capacité de payer des citoyennes et citoyens. Prenons ensemble la mesure de cet imposant défi collectif.

Vous vous souviendrez qu'à pareille date l'an dernier, nous déplorions la décision du gouvernement, celui de madame Marois à l'époque, de reconduire unilatéralement l'entente sur le partenariat fiscal et financier en ne remboursant aux municipalités que 62,8 % des montants que ces dernières versaient en vertu de la taxe de vente du Québec (la TVQ). Cette mesure avait occasionné un manque à gagner de 2,2 millions \$ dans le budget de fonctionnement de la Ville de Repentigny. En 2015, sous un autre gouvernement, Québec réduit encore le pourcentage de remboursement en le ramenant à 50 %, ce qui se traduira par une diminution importante au chapitre de nos revenus.

Et, d'autres coupes majeures dans les transferts du gouvernement provoquent de sérieux maux de tête pour les administrations municipales, dont la nôtre :

- la Mesure de bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics sera réduite de moitié;
- le Transfert pour les équipements métropolitains du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal sera aboli;

■ et différents transferts du ministère de la Famille, du ministère de Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ainsi que du ministère des Transports seront également réduits à compter du 1^{er} janvier prochain.

Mais, ce n'est pas tout. La réduction des transferts gouvernementaux touche aussi les MRC, ce qui affectera davantage nos revenus parce que nous représentons 80 % de la population de cette instance supralocale, notamment en ce qui a trait à la TVQ, de même que le CLD dont on a malheureusement annoncé la disparition.

Au final, nous avons établi que la Ville et ses citoyens seront privés d'environ 2 millions \$ en 2015 au chapitre des revenus provenant du remboursement de la TVQ et des transferts du gouvernement provincial. La mince consolation, c'est que nous ne sommes pas seuls dans cette situation aussi accablante qu'inattendue.

De fait, ces coupes gouvernementales sur deux exercices financiers successifs, soit celui de 2013 et celui de 2014 atteignent, selon nos estimations actuelles, 4,2 millions \$ rien de moins ! C'est une somme colossale que nous devons récupérer sans alourdir indûment la charge fiscale moyenne.

Après avoir exprimé notre vive déception voire notre colère, nous avons le devoir de nous atteler à atténuer les impacts de ces mauvaises nouvelles sur le budget des familles et des aînés de Repentigny. Malheureusement, elles s'ajoutent à un contexte qui était déjà contraignant.

En effet, dans la préparation du budget 2015, il faut tenir compte de l'augmentation de la masse salariale, en vertu des ententes de travail, et celle de différents postes budgétaires sur lesquels nous n'avons pas de contrôle, comme les matières premières.

Dans ce même contexte, d'un exercice budgétaire qui porte son lot de contraintes, il y a la mise en service du Train de l'Est de la nouvelle ligne de Mascouche qui représente un autre important défi financier. Ce nouveau et premier service de transport collectif à l'extérieur du réseau routier dans la région, a exigé de la Ville des investissements majeurs au cours des derniers mois, entre autres pour faciliter et sécuriser les déplacements vers la nouvelle gare de Repentigny. Aussi, est-il impératif que chacun soit conscient que l'exploitation annuelle du train aura un impact récurrent sur notre budget.

En dépit de ces nouvelles responsabilités financières, l'arrivée du train de banlieue à Repentigny reste une excellente nouvelle c'est un projet que je porte avec fierté et avec l'appui de la population parce qu'il s'avère un outil déterminant pour la qualité de vie et un levier économique prometteur. Il suffit de regarder ailleurs, dans le Grand Montréal, pour le constater : Saint-Hilaire, Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme et Deux-Montagnes, pour ne nommer que celles-là, sont des municipalités pour lesquelles le train a généré des opportunités de croissance et de retombées.

Alors que certains se montraient pessimistes quant à sa réalisation, plusieurs comme moi sont demeurés déterminés et optimistes. Le temps nous aura donné raison, l'énergie consentie n'aura pas été vaine et notre vision à Repentigny l'a emporté. C'est d'ailleurs très bientôt que nous inaugurerons la gare qui accueillera les premiers passagers, le 1^{er} décembre prochain, dans ce nouveau pôle de transport et de développement.

Notre équipe administrative, la direction générale, la trésorière et la direction des services municipaux redoublent d'énergie dans leurs travaux en vue de déposer pour adoption, d'ici quelques semaines, les prévisions budgétaires 2015 de la Ville de Repentigny.

C'est un budget qui, tout en respectant la vision d'une administration fiable et responsable, sera cependant affecté par les coupes majeures du gouvernement du Québec.

Il est entendu que les éléments sur lesquels nous exerçons un plein contrôle, comme les investissements et les dépenses de fonctionnement, font l'objet d'une analyse approfondie sous l'angle de la pertinence, de l'efficacité et du respect du cadre budgétaire.

Je réitère mon souhait pour la conclusion d'un nouveau pacte fiscal Québec-Municipalités, en 2016, qui réviserait et nous donnerait les sources de revenus afin d'atténuer la pression sur notre budget et, surtout, de respecter la capacité de payer des citoyennes et citoyens.

L'heure d'une réforme de la fiscalité des municipalités a sonné. Elle devra être liée aux propositions du Livre blanc de l'UMQ. L'enjeu financier est de taille, soit plus de 750 millions \$ à l'ensemble des municipalités québécoises. Le monde municipal n'aura plus les moyens de subir, une autre année, d'importantes réductions en matière de transferts gouvernementaux, i.e. des transferts de factures aux municipalités.

Quoi qu'il en soit de ces défis et de ces contraintes, nous maintenons le cap pour nous assurer que le compte de taxes moyen demeure non seulement à un niveau compétitif, mais qu'il respecte le pouvoir d'achat des familles et des aînés de Repentigny, en plus de leur offrir une gamme de services qui répondent à leurs besoins.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX Année 2014

En vertu du règlement numéro 4 et ses amendements

Rémunération annuelle de base :

Maire..... 89 902 \$
Conseiller 18 891 \$

Rémunération additionnelle :

Membre de la commission administrative 11 117 \$/année
Maire suppléant 559 \$/mois

Allocation de dépenses versée à un élu :

Les membres du conseil reçoivent une allocation de dépenses égale à 50 % de leur rémunération, jusqu'à concurrence d'un maximum légal de 15 787 \$ en 2014.

La Bibliothérapie : un baume littéraire

Pour faire fi de la grisaille qui s'installe en novembre, découvrez les bienfaits de la bibliothérapie. Il est reconnu que la lecture a un effet apaisant et peut apporter un bien-être instantané. L'équipe des bibliothèques de Repentigny a concocté pour vous une programmation spéciale susceptible d'agir comme un baume... littéraire et il est toujours temps d'en profiter.

Lors des activités, les usagers ont pu et pourront profiter d'une atmosphère de détente : périodes musicales, tisanes à déguster, diffusion d'huiles essentielles, lampes de luminothérapie, présentation de livres. Tentez l'expérience!

Dans ce cadre, le Réseau des bibliothèques a ainsi présenté différentes conférences notamment sur l'humour; en plus d'offrir du massage sur chaise.

Jeudi 27 novembre

À 19 h, assistez à *Petite vengeance deviendra grande* par le collectif *À voix haute*.

Il s'agit là d'une interprétation théâtrale de l'œuvre de Claude Daigneault par des comédiens professionnels. Il faut se procurer préalablement un laissez-passer gratuit au comptoir de la bibliothèque.

Cette activité est présentée à la Bibliothèque Robert-Lussier. Visitez notre site Web pour connaître les détails au ville.repentigny.qc.ca/bibliotheque

Un concours

Inscrivez votre livre coup de cœur parmi la sélection identifiée « Bibliothérapie » et courez la chance de gagner l'un des paniers-cadeaux offerts par nos partenaires.



Un blogue littéraire pour les ados

Découvrez le nouveau blogue littéraire pour ados sur le site municipal : un espace alimenté en permanence par de jeunes étudiants, à l'intention des 13-17 ans.

Les textes ont été rédigés par des lecteurs bénévoles, soit par les élèves du programme d'études internationales du Collège de L'Assomption. Le Réseau des bibliothèques de la Ville de Repentigny profite de la mise en ligne du blogue pour lancer une invitation aux étudiants des autres écoles secondaire du territoire afin d'y prendre part également. Pour devenir collaborateur au blogue, il faut contacter Isabelle Moreau au 450 470-3001, poste 3345.

Adeptes de la littérature jeunesse, soyez « In » et partagez vos coups de cœur. Plus il y aura de collaborateurs, plus les suggestions de lecture seront riches et inspirantes!



► Pour lire les critiques de nos jeunes lecteurs, il suffit de cliquer sur l'icône ADOS de notre catalogue au biblio.ville.repentigny.qc.ca. ou de visiter le www.adosbibliorepentigny.ca/blog/.

Le Centre d'exposition de Repentigny fait tout un cirque

Celui-ci accueillera à cette occasion l'exposition *Trésors de cirque* du Fonds Jacob-William de la TOHU, une sélection de la collection regroupant à ce jour plus de 18 000 œuvres et documents qui révéleront les facettes inédites de l'histoire mondiale du cirque, ses origines et ses manifestations contemporaines. Il s'agit de l'une des plus importantes collections privées au monde!

Le Centre d'exposition de Repentigny deviendra également un lieu d'animation et le théâtre de performances hautes en couleur. Des activités gratuites pour toutes les clientèles s'y dérouleront de façon ponctuelle pour la durée de l'exposition : un vernissage hors norme avec animations ambulantes et maquillage, des ateliers sur la fabrication de matériel de cirque, de rire et sur les arts du cirque (manipulation de bâtons, fleurs, quilles, assiettes chinoises). Les tout-petits s'emballeront pour l'heure du conte thématique, le spectacle de marionnettes *Manu et Blagueur* le bavard de même que pour *Tom et Tom*, un spectacle de cirque. Chaque personne présente à l'une ou l'autre des activités offertes au centre d'exposition doit se prévaloir d'un laissez-passer. Il suffit de se présenter au comptoir de prêt de l'une des deux bibliothèques, un mois avant la date de l'animation. Informez-vous des dates des animations en consultant le calendrier des activités en page d'accueil du site Internet de la Ville.



Photo © Fonds Jacob-William-TOHU, la Cité des arts du cirque

► Laissez-vous entraîner dans le grand tourbillon du fabuleux univers des arts du cirque. Approchez, approchez, vous serez enchanté!

Récréotourisme Repentigny inaugure ses nouveaux locaux

Récréotourisme Repentigny inaugurerait le 28 octobre dernier ses nouveaux locaux au 10, rue Brien. Situé au cœur de notre ville et à proximité des principaux attraits touristiques, l'organisme occupe maintenant un espace « inspirant de nature » pour poursuivre sa mission!



Traitement des eaux usées

Les installations repentignoises innovent

Au cours des dernières années, Repentigny a investi des sommes importantes dans la mise à niveau de ses installations de production de l'eau potable et de traitement des eaux usées.

Profitant de la mise en service récente du système de contrôle biologique des odeurs à la station de traitement des eaux usées, située sur l'Île Lebel, laquelle dessert les quelque 63 000 résidents du secteur Repentigny, les autorités municipales ont convié les médias régionaux à la visite de ce lieu, mais aussi à celui du 45, Place des Roseaux, dans le secteur Le Gardeur. Cette autre station, utilisant le traitement par étangs aérés, couvre à la fois le secteur Le Gardeur, dont sa zone industrielle, et la ville voisine de Charlemagne, pour la desserte d'une population avoisinant 27 000 personnes.

Un nouveau bâtiment

Pas moins de 6 M\$ ont été investis à la station de traitement des eaux usées par étangs aérés du secteur Le Gardeur. Les sommes injectées ont notamment permis la construction d'un nouveau poste de réception et de prétraitement. Le bâtiment abrite également la nouvelle génération de soufflantes servant à l'aération des eaux usées en étangs, utilisant la technique à turbine, de performance énergétique supérieure, en remplacement des vieilles soufflantes conventionnelles beaucoup plus énergivores. Enfin, une génératrice, pouvant pallier aux pannes de courant, a également été ajoutée.



▶ Antoine Laporte, directeur adjoint au service de la Gestion des infrastructures, explique le procédé de traitement à la STEU.

Une première à Repentigny

Quant au système de contrôle des odeurs récemment installé à la station de l'Île Lebel, il représente une première à l'échelle du monde municipal québécois. Ce procédé est déjà largement utilisé dans le secteur industriel, mais Repentigny innove en devenant la première entité municipale à faire appel à cette méthode pour le traitement des odeurs. « Et je peux vous dire que le système acquis est très performant. Depuis son installation à l'été 2013, nous avons définitivement réglé les problèmes d'odeurs qui pouvaient survenir de temps à autre et qui incommodaient les nombreux utilisateurs de cet espace vert », indique Monsieur Normand Urbain, président de la commission Environnement et développement durable.

Au cours de la dernière décennie, près de 45 M\$, dont environ 30 M\$ proviennent des subventions sur la taxe d'accise fédérale sur l'essence, ont été engagés dans les procédés et les bâtiments de production et de traitement de l'eau afin de répondre aux récentes normes en la matière et ainsi assurer le bon fonctionnement des installations repentignoises.



▶ Vue aérienne des bassins de la Station de traitement par étangs aérés.



▶ Le nouveau bâtiment construit à la Station de traitement des eaux usées par étangs aérés, située dans le secteur Le Gardeur.



▶ Élus, employés et partenaires prennent la pose devant la plaque de bronze qui marque officiellement la réalisation des travaux touchant l'implantation du système de contrôle des odeurs à la station de traitement des eaux usées située sur l'Île Lebel (STEU).



▶ Des employés heureux des dernières améliorations apportées.

Des milliers de jeunes hockeyeurs envahiront l'aréna de Repentigny!



Le réputé Tournoi provincial Pee-Wee de la Ligue de hockey mineur de Repentigny (LHMR) est bien connu de tous les amateurs du Québec. Cette année, environ 2 000 jeunes joueurs prendront part à cette compétition du 17 au 30 novembre à l'aréna de Repentigny.

Le président de l'Association hockey mineur de Repentigny, M. Luc Brisebois, se réjouit de constater qu'au fil des ans la notoriété et la popularité de ce tournoi ne cessent de croître. « Notre événement est reconnu à l'échelle provinciale, tant pour la qualité

des installations que pour l'accueil que nous réservons aux joueurs et à tous les visiteurs », indique-t-il.

Les Repentignoises et les Repentignois, tout comme les visiteurs de l'extérieur, sont invités à venir prendre part à cette rencontre sportive. Les billets sont vendus au coût de 5 \$ par jour pour les adultes et 2 \$ pour les jeunes âgés de 13 à 17 ans.

Les finales auront lieu le 30 novembre toute la journée. Venez voir les étoiles du hockey Pee-Wee en action!

L'horaire des parties est disponible au hockeyrepentigny.qc.ca

Le tournoi annuel de ringuette est de retour

Une quarantaine d'équipes féminines s'affronteront lors du 7^e tournoi annuel de l'Association Ringuette Repentigny. Les meilleures équipes du Québec et du sud-est de l'Ontario sont attendues à l'aréna de Repentigny du 11 au 14 décembre.



Cette compétition d'envergure est maintenant bien connue des amateurs. En 2014, près de 500 joueuses sont inscrites. « Nous sommes extrêmement heureux de l'engouement que suscite le tournoi auprès des clubs. Même si cela fait près de 50 ans que ce sport est pratiqué au Québec, nous pouvons dire qu'il s'est surtout fait connaître du grand public depuis les 10 dernières années. Nous croyons que notre tournoi a contribué à populariser la ringuette et à inspirer de nombreuses athlètes à en faire leur sport de prédilection », mentionne Gordon Britton, président de l'Association Ringuette Repentigny.

Venez découvrir le sport d'équipe le plus rapide sur glace et encourager les joueuses de la région!

Informations : ringuetterepentigny.com

Rappel de la réglementation Buts de hockey et paniers de basketball

Que ce soit au hockey ou au basketball, jouer à l'extérieur est un passe-temps très populaire. Il est cependant important de connaître la réglementation liée à ces équipements sportifs.

Il est strictement interdit d'installer un panier de basketball ou un but de hockey dans la rue, et ce, en tout temps. Il est permis de placer l'équipement dans l'emprise municipale, soit près de la rue, en dehors des voies de circulation. Par contre, le panier ou le but doit être retiré lorsqu'il n'est plus utilisé et doit ensuite être entreposé sur la propriété, à l'extérieur de la cour avant.

À noter qu'aucune installation permanente ainsi qu'aucun aménagement de patinoire extérieure ne sont autorisés dans l'emprise publique ou dans la cour avant d'une propriété.

Pour toutes questions ou requêtes, veuillez joindre le Service de l'aménagement et du développement du territoire au 450 470-3840.

Stationnement de nuit : interdit du 1^{er} décembre au 31 mars

Le Service de police de la Ville de Repentigny rappelle aux automobilistes qu'il est interdit de se stationner dans les rues de la ville, entre minuit et 7 h, du 1^{er} décembre au 31 mars de chaque année. Cette mesure permet un déneigement et un épandage d'abrasifs efficaces, tout en favorisant la visibilité sur les routes.

Ces stationnements de parcs municipaux sont à la disposition des citoyens et visiteurs entre minuit et 7 h :

Catherine-Bousquet (1350, rue Maria-Callas)
Centre communautaire Laurent-Venne (225, boulevard J.-A.-Paré)
Champigny (225, rue Champigny)
De la Paix (170, rue De Berthier)

Des Moissons (935, rue Beausnesne)
Du Moulin (1055, rue Rachel)
Entramis (655, boulevard L'Assomption)
Frédéric-Coiteux (1163, boulevard Basile-Routhier)
Île-Lebel (396, rue Notre-Dame)
Laforest (175, rue Lorange)
Larochelle (366, rue Marquis)
Laverdière (200, rue St-Paul)
Rivest (685, boulevard Iberville)
Rocheport (1286, rue Notre-Dame)
Saint-Laurent (290, rue Notre-Dame)
Thifault (457, rue Robillard)



Ne manquez pas le train...

Moi, j'embarque à Repentigny le 1^{er} décembre!

C'est le 14 novembre dernier que s'est déroulée l'inauguration de la gare de Repentigny. « Aujourd'hui est un jour de fête. Cette inauguration signifie l'arrivée imminente du Train de l'Est. Enfin, nous ne serons plus les parents pauvres du transport régional! », s'exclamait M^{me} Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny.

La population repentignoise a connu une croissance particulièrement vigoureuse au cours des dix dernières années, ce qui a entraîné une augmentation rapide et considérable du nombre de véhicules dans nos rues et sur nos principales artères. On dénombre 123 000 véhicules qui circulent quotidiennement sur l'axe autoroutier 40, à la limite ouest de notre territoire. La congestion routière constitue un enjeu de taille, notamment aux heures de pointe. L'arrivée du Train de l'Est contribuera à désengorger les routes, notamment l'autoroute 40, le pont Charles-De Gaulle et le pont Le Gardeur.

« Et ce n'est qu'un début! Nous croyons que l'aménagement de

voies réservées aux heures de pointe constitue certes une solution à encourager, tant pour le transport collectif que pour le covoiturage. Des voies réservées sur l'autoroute 40 et sur la rue Sherbrooke, de même que des mesures préférentielles sur la rue Notre-Dame constituent un choix judicieux du point de vue du développement durable et de la performance du réseau existant, surtout dans un contexte d'une augmentation soutenue et croissante des déplacements en automobile », poursuivait M^{me} Chantale Deschamps.

En raison de son positionnement de centre multifonctionnel et de noyau d'emplois, Repentigny tirera avantage du Train de l'Est et pourra consolider ses échanges avec la couronne nord-est et l'est de l'île de Montréal. Tout comme la construction de l'Espace culturel au cœur du centre-ville, l'aménagement éventuel d'une aire TOD (transit-oriented-development) en périphérie de la gare pourrait contribuer de manière significative à dynamiser l'activité économique de notre ville et à attirer de nouveaux investisseurs.

Le transport collectif, une formule gagnante!

Le Train de l'Est c'est 16 départs (8 dans chacune des directions) par jour, l'accès à la Gare Centrale de Montréal en moins de 50 minutes, un accès sur le parcours aux stations de métro Sauvé et Bonaventure et des arrêts aux gares de Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies, Anjou, Saint-Léonard et Ahuntsic.

Avec ses locomotives bimodales (diesel et électricité) et ses wagons à 2 étages, cette ligne pourra accueillir, selon l'AMT, 5 500 passagers.

Afin de permettre aux citoyens de la MRC de L'Assomption d'éviter la cohue et les problèmes de stationnement, le RTCR



Grand moment de fierté à l'inauguration officielle de la gare Repentigny le 14 novembre dernier.

propose des nouveaux circuits et ajoute un service de navette (circuit 5) afin d'assurer un transport efficace des usagers vers la gare. La navette assurera un lien rapide entre l'arrêt situé à l'intersection du boulevard Iberville et de la rue Jacques-Plante et la gare. Un arrêt au centre d'échange est également prévu. Ces services seront disponibles à compter du 1^{er} décembre.

L'arbre de la gare

Sur le premier palier de la passerelle traversant le boulevard Pierre Le-Gardeur, les usagers pourront admirer L'arbre de la gare, une œuvre de l'artiste montréalais Nicolas Baier. « L'arbre de la gare représente un symbole de paix, de connaissance, de sagesse et de pérennité dans presque toutes les cultures et civilisations. Il crée un sentiment apaisant et harmonieux. On dit que l'art agit comme un miroir du monde, cette œuvre agit comme un miroir de son monde immédiat », explique l'artiste.



La construction de la gare de Repentigny est terminée. Il ne reste plus que quelques jours avant le grand départ!

Horaire du Train de l'Est



DE MONTRÉAL

DU LUNDI AU VENDREDI

N° DU TRAIN	1200	1202	1204	1206	1208	1210	1212	1214
Mascouche	05:40	06:18	07:00	07:30	08:49	13:33	17:19	20:33
Terrebonne	05:47	06:25	07:07	07:37	08:56	13:40	17:26	20:40
Repentigny	05:52	06:30	07:12	07:42	09:01	13:45	17:31	20:45
Pointe-aux-Trembles	-	-	-	-	-	-	-	-
Rivière-des-Prairies	06:06	06:44	07:26	07:56	09:15	13:59	18:03	20:59
Anjou	06:12	06:50	07:32	08:02	09:21	14:05	18:08	21:05
Saint-Léonard	06:16	06:54	07:36	08:06	09:25	14:08	18:21	21:08
Montréal-Nord	06:19	06:57	07:39	08:09	09:28	14:11	18:24	21:11
Sauvé	-	-	-	-	-	-	-	-
Ahuntsic	06:27	07:05	07:47	08:17	09:36	14:18	18:30	21:18
Mont-Royal	06:34	07:12	07:54	08:24	09:43	14:25	18:37	21:25
Canora	06:36	07:14	07:56	08:26	09:45	14:27	18:38	21:27
Gare Centrale	06:45	07:23	08:05	08:35	09:54	14:35	18:46	21:35

VERS MONTRÉAL

DU LUNDI AU VENDREDI

N° DU TRAIN	1201	1203	1205	1207	1209	1211	1213	1215
Gare Centrale	07:04	12:15	15:58	16:43	17:16	17:57	19:12	21:54
Canora	07:11	12:22	16:05	16:50	17:23	18:04	19:19	22:01
Mont-Royal	07:12	12:24	16:07	16:52	17:25	18:06	19:21	22:03
Ahuntsic	07:17	12:30	16:13	16:58	17:31	18:12	19:27	22:09
Sauvé	-	-	-	-	-	-	-	-
Montréal-Nord	07:25	12:38	16:22	17:07	17:40	18:21	19:36	22:17
Saint-Léonard	07:28	12:41	16:25	17:10	17:43	18:24	19:39	22:20
Anjou	07:36	12:44	16:28	17:13	17:46	18:27	19:42	22:23
Rivière-des-Prairies	07:41	12:50	16:34	17:19	17:52	18:33	19:48	22:29
Pointe-aux-Trembles	-	-	-	-	-	-	-	-
Repentigny	08:05	13:03	16:48	17:33	18:06	18:47	20:02	22:42
Terrebonne	08:10	13:08	16:53	17:38	18:11	18:52	20:07	22:47
Mascouche	08:18	13:16	17:03	17:48	18:21	19:02	20:17	22:55

Gagnez la parfaite trousse du voyageur!

Transformez vos déplacements en de véritables pauses bien-être grâce à la parfaite trousse du voyageur. À gagner : une tasse de voyage, une couverture, un sac à dos pratique et deux cartes découvertes (valeur de 100 \$) de votre bibliothèque municipale. Profitez-en pour découvrir notre grande sélection de DVD, CD et best-sellers à louer.

Suivez-nous sur Facebook pour participer!



CIRCUITS DE RABATTEMENT AU TRAIN

HEURES D'ARRIVÉE DES AUTOBUS À LA GARE

DU LUNDI AU VENDREDI

REPENTIGNY	Circuit 5	Départ 1 05:42	Départ 2 06:20	Départ 3 07:02	Départ 4 07:32	Départ 5 08:51	Départ 6 13:35	Départ 7 17:21	Départ 8 20:35
CHARLEMAGNE	Circuit 9	Départ 1 05:35	Départ 2 06:10	Départ 3 06:35	Départ 4 07:35	Départ 5 08:35	Départ 10 13:35	Départ 14 17:21	Départ 18 20:35
LE GARDEUR	Circuit 11	Départ 22 05:41	Départ 23 06:20	Départ 24 06:31	Départ 25 07:32	Départ 27 08:56	Départ 32 13:35	Départ 36 16:56	Départ 39 19:56
L'ASSOMPTION	Circuit 14	-	-	Départ 1 06:33	Départ 2 07:33	Départ 3 08:43	Départ 8 13:30	Départ 12 16:43	Départ 15 20:43
L'ASSOMPTION	Circuit 100	Départ 1 05:30	Départ 2 06:03	Départ 5 07:01	Départ 7 07:30	-	-	-	-
DÉPART DU TRAIN		05:52	06:30	07:12	07:42	09:01	13:45	17:31	20:45
ARRIVÉE DU TRAIN		08:05	13:03	16:48	17:33	18:06	18:47	20:02	22:42
REPENTIGNY	Circuit 5	Départ 9 08:05	Départ 10 13:03	Départ 11 16:48	Départ 12 17:33	Départ 13 18:06	Départ 14 18:47	Départ 15 20:02	Départ 16 22:42
CHARLEMAGNE	Circuit 9	Départ 24 08:23	Départ 29 13:23	Départ 33 16:48	Départ 35 17:33	Départ 37 18:23	Départ 38 18:47	Départ 40 20:17	Départ 43 23:17
LE GARDEUR	Circuit 11	Départ 3 08:05	Départ 9 13:03	Départ 13 17:00	Départ 14 17:40	Départ 16 18:06	Départ 17 19:00	Départ 18 20:00	Départ 21 23:00
L'ASSOMPTION	Circuit 14	Départ 19 08:05	Départ 24 13:09	Départ 28 17:09	-	Départ 29 18:09	Départ 30 19:09	Départ 31 20:09	Départ 33 23:08
L'ASSOMPTION	Circuit 100	-	-	-	Départ 11 17:59	Départ 12 18:14	Départ 14 18:59	-	-

Ne manquez pas le train...

Restez informé grâce à la boîte à outils de l'AMT

L'AMT met à la disposition des utilisateurs huit outils des plus pratiques pour avoir accès à l'actualité et aux horaires de train au bout des doigts. Choisir un trajet, suivre votre train en continu, obtenir de l'information sur l'état du service, connaître le nombre de stationnement incitatif pour chaque gare... vous ne serez jamais pris au dépourvu!

En vous abonnant au service mobile Alerte-train ou en suivant l'AMT sur Twitter, vous recevrez une notification lorsqu'une perturbation de service survient. L'application gratuite AMT Chrono et l'affichage dynamique dans la plupart des gares vous permettront de suivre en direct la progression de votre train.

Les horaires actualisés et en temps réel peuvent être consultés sur Google map, en cliquant sur la gare vous intéressant, ou en téléphonant au 511 AMT (511 268).

Pour consulter la liste complète des outils disponibles et vous inscrire aux services, rendez-vous sur le site Internet de l'AMT.

Rien de sert de courir, il faut partir à point!

Repentigny remporte les grands honneurs!

La Ville de Repentigny s'est particulièrement démarquée cet automne en remportant deux prix qui mettent en lumière l'innovation de la municipalité en matière de géomatique et la qualité de sa promotion pour les saines habitudes de vie. Elle s'est également classée parmi les finalistes au Prix du Ministre en horticulture ornementale 2014.

« Ces distinctions confèrent à Repentigny des honneurs qui profitent à notre organisation et à nos équipes, mais aussi à toute notre communauté », s'est exprimée la mairesse Chantal Deschamps.

Prix Vectora

La Ville de Repentigny et sa division géomatique recevaient, le 8 octobre dernier, le prix du Concours Vectora organisé par l'Association de géomatique municipale du Québec (AGMQ).

Le prix Vectora couronne l'ensemble du projet géomatique de l'organisation. Depuis 2011, Repentigny s'est engagée dans la modernisation de ses processus géomatiques avec le développement d'un plan d'action. La création d'une division géomatique et la constitution d'une équipe de spécialistes ont été un premier jalon essentiel à cette démarche planifiée.



► Patrice Pitre, chef de division - Géomatique est accompagné de son équipe, Charles-André Laforest et Geoffroy-Richer Lalonde. Absent sur la photo : Philippe Blackburn.

Innovations majeures

La division de la géomatique développe de nombreux outils desquels tant la municipalité que ses citoyens retirent d'importants bénéfices. La cartographie thématique, l'Info-travaux qui répertorie les entraves à la circulation et la très

pratique application Web *Mes services municipaux* qui permet notamment aux citoyens de localiser les différents édifices municipaux, de connaître les horaires d'arrosage et des collectes municipales dans leur secteur sont là quelques bons exemples du caractère novateur des initiatives mises en place.

Prix de la promotion du Défi 5/30

Dans le cadre du Défi Santé 5/30 Équilibre et pour la troisième année, la Ville de Repentigny s'est vue décerner par le Centre de santé et de services sociaux de Lanaudière la Mention d'excellence en promotion pour la région. Ce prix a pour objectif de souligner le travail exceptionnel réalisé pour faire connaître la campagne du Défi Santé et les saines habitudes de vie auprès de la population.



► Les conseillers municipaux Cécile Hénault et Sylvain Benoît tiennent fièrement la Mention d'excellence en promotion. Ils sont entourés de la directrice du Service des communications, Marlène Girard et de membres de son équipe, ainsi que du chef de la division des sports, Alain Poirier, et de son équipe.



► De gauche à droite : le conseiller municipal Sylvain Benoît, la citoyenne Ghislaine Prata, la superviseuse horticole Justine Tardif, la présidente de la commission des parcs et espaces verts, Francine Payer, la présidente de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec, Lise Gauthier, la directrice des travaux publics, Sylvie Bouchard et la chef de division de parcs et espace verts, Carole Mailloux.

Particulièrement remarquable, la campagne de 2014 invitait la population à bouger en pratiquant l'une ou plusieurs des 300 activités offertes gratuitement sur le territoire, en plus d'inciter les Repentignois à s'inscrire au programme national. Une multitude d'actions ont été posées pour promouvoir le Défi Santé 5/30 Équilibre : partenariat avec de nombreux organismes et institutions, conférences de presse, publication d'un grand dossier dans le bulletin *Regard sur Repentigny*, capsules Web, publications sur les médias sociaux, concours Facebook, calendrier dans le journal local, etc.

Finaliste au Prix du Ministre en horticulture ornementale

L'excellence du caractère mobilisateur du projet de revégétalisation du Boisé du parc Larochelle a été également soulignée par la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) en novembre dernier. Le Prix du Ministre en horticulture ornementale s'adresse aux professionnels, entreprises horticoles et aux organisations qui ont posé des actions concrètes et innovatrices en horticulture ornementale.

Changement d'heure, changement de pile

Depuis la commercialisation de l'avertisseur de fumée au début des années 1980, le nombre de décès liés aux incendies au Québec a diminué significativement. Il se situe actuellement sous la barre des 40 décès par année en moyenne, comparativement à 180 avant l'arrivée de l'avertisseur.

L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies. Vérifiez régulièrement son fonctionnement, qu'il soit à pile ou électrique.

- Remplacez périodiquement sa pile ou utilisez une pile longue durée, comme une pile au lithium.
- Ne retirez jamais la pile de l'avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement. Utilisez plutôt la touche de sourdine de l'appareil.
- Remplacez les avertisseurs selon les recommandations du fabricant. Habituellement, la durée de vie d'un avertisseur est de

dix ans. La date de fabrication ou d'expiration est indiquée sur le boîtier. En l'absence d'une telle date, ne prenez aucun risque, remplacez immédiatement l'appareil.

N'oubliez jamais, en cas d'incendie :

- Dès que vous entendez le son de l'avertisseur de fumée, sortez rapidement;
- Marchez à quatre pattes s'il y a de la fumée;
- Rendez-vous au point de rassemblement prédéterminé par votre famille;
- Ne retournez jamais dans le bâtiment;
- Composez le 9-1-1 une fois dehors.



Tempête d'activités à la piscine!

Le dimanche 7 décembre prochain, c'est Noël à la piscine municipale! Les petits baigneurs sont invités à venir s'amuser dès 14 h.

D'abord, les enfants pourront suivre le parcours des lutins sauveurs au bain de Noël de 14 h à 16 h. Le père Noël sera sur place pour distribuer des prix de présence!

De 15 h jusqu'à 18 h, la fée des étoiles sera occupée à maquiller les enfants.

Ensuite, à 16 h 30, les petits enfileront leur pyjama pour visionner un film de Noël. Ils sont invités à apporter leur couverture préférée.

Concours « Décore ton flocon magique »

Dès maintenant, des flocons géants sont disponibles à la réception de la piscine. Les enfants sont invités à décorer leur flocon et à le rapporter avant le 7 décembre. Le tirage aura lieu lors du bain de Noël.

Collecte pour paniers de Noël

Pendant tout le mois de décembre, la piscine municipale récolte des denrées non périssables, des jouets et des vêtements. Les dons recueillis seront remis à un organisme de la région.



Fermeture de la piscine

La piscine municipale sera fermée du 15 au 26 décembre pour des travaux d'entretien. Elle sera ouverte pour les baigneurs du 27 au 30 décembre, selon l'horaire suivant :

Période des fêtes

Du samedi 27 décembre au mardi 30 décembre

12 h à 13 h	Adulte, âge d'or et 0 à 5 ans	4 couloirs
13 h à 15 h	Bain familial	2 couloirs
18 h à 19 h 30	Bain familial	2 couloirs

L'horaire régulier reprendra le 3 janvier.

Informations additionnelles :
450 470-3440.

À noter : la tarification habituelle s'applique lors du bain de Noël.

Rendez-vous French cancan pour le Gala reconnaissance des bénévoles!

L'édition 2014 du Gala reconnaissance des bénévoles s'est tenu le 18 octobre dernier, au Centre récréatif, en présence de plus de 900 bénévoles. Cinq grands prix ont été attribués au cours de cette soirée visant à mettre en lumière l'apport inestimable des Repentignois et des Repentignaises à leur communauté.

Présentée sous la thématique Moulin Rouge, l'édition 2014 a permis de reconnaître publiquement le travail et l'engagement de nombreux bénévoles. Félicitations aux gagnants et aux nommés!



► M^{me} Claudette Dion et les danseuses de Pluméria ont contribué à créer l'atmosphère du Moulin Rouge et à faire de la soirée un succès.



► M. Robert Brouillard entouré de sa femme et de M^{me} Chantal Deschamps, a remporté le grand prix dans la catégorie Repentignois d'exception. Ce dernier est actif au sein de plusieurs regroupements, en plus d'être président de la Coopérative de solidarité en soutien à domicile de L'Assomption.



► Les Scouts de la 177^e Purification ont remporté l'honneur dans la catégorie Organisme culturel et de loisirs. Sur la photo : Les représentants, dont M. Jean l'Heureux, le président de l'organisme, ainsi que M^{me} Martine Gendron et M. Eric Chartré, conseillers municipaux.



► Le Prix Organisme communautaire de l'année est allé à Popote Roulante Rive-Nord. M^{me} Martyne Sauriol, responsable, figure sur la photo aux côtés des élus M^{me} Cécile Hénault et M. Normand Urbain.



► M. Pierre Pratte et M^{me} Pierrette Cadieux ont, chacun, été récompensés d'un prix Coup de cœur. Monsieur Pratte a été pendant de nombreuses années dirigeant bénévole à Mon Festival. Il œuvre encore à Feu et Glace, à la Fête au Petit Village, à la Société Saint-Vincent-de-Paul et à la Corporation régionale de loisir et de sport. M^{me} Cadieux, est la présidente de l'organisme culturel Art, culture et sociétés; elle est aussi membre du Club de bridge l'Amitié.



► La course les Aspirants, qui en était à sa première édition en 2013, a remporté le prix dans la catégorie Événement de l'année. M. Michel Leroux, président, et M. Jean-François Mathieu, d'Action Sport Physio sont accompagnés de M^{me} Chantal Deschamps et M. Georges Robinson.



► Le Club d'athlétisme Lanaudière-Olympique a remporté le Prix reconnaissance pour l'organisme de l'année dans la catégorie Sports et activités physiques. M^{me} Arianne Bouchard est ici accompagnée des conseillers municipaux MM. Sylvain Benoit et Raymond Hénault.

Grands Prix Dollard-Morin édition 2014

José Sant et Les Galeries Rive Nord lauréats

Encore une fois, les Repentignois sont à l'honneur! Cette fois-ci dans le cadre du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin, lequel concours rend hommage à des bénévoles d'exception qui contribuent à l'essor du loisir, du sport et de l'activité physique au Québec. M. Josée Sant et l'entreprise Les Galeries Rive Nord ont tous deux récolté les grands honneurs.

Les prix ont été remis le 24 octobre dernier à l'Assemblée nationale du Québec. M. Raymond Hénault, conseiller municipal et représentant officiel de la Ville de Repentigny, a assisté à l'événement.

M. José Sant a reçu le grand prix à titre de lauréat régional (Lanaudière). Nous reproduisons ici le texte de sa présentation.

Courant seul dans la ville de Repentigny dans les années '70, José Sant semblait alors un personnage quelque peu excentrique. Aujourd'hui, il est considéré comme un pionnier de la course à pied et de l'athlétisme au Québec. Enseignant en éducation physique, il a, depuis plus de quatre décennies, entraîné plusieurs générations de jeunes. Il est entraîneur et accompagnateur des équipes du Québec et du Canada. Sa réputation n'est donc plus à faire, et ce, même sur la scène internationale. Les athlètes voient en lui un mentor qui les impressionne et les inspire par sa vie consacrée à l'athlétisme, une discipline qui, sans lui, n'aurait pas connu l'essor qu'on lui connaît, non seulement dans Lanaudière, mais dans tout le Québec.

Quant à l'entreprise Les Galeries Rive Nord, elle a reçu le grand prix dans la catégorie Lauréate Soutien au bénévolat – entreprise. Nous reproduisons encore une fois le texte de présentation.

À Repentigny, les Galeries Rive Nord soutiennent les bénévoles et les organismes qui se dévouent pour la collectivité, un engagement que la direction et le personnel assument depuis des années avec toujours autant d'enthousiasme. Sa contribution prend diverses formes. Lors des campagnes de financement des organismes, la direction met gratuitement à leur disposition le matériel et les espaces qui répondent à leurs besoins. Durant ces événements, la sécurité est assurée par le personnel du centre, et celui de l'entretien se charge du montage et du démontage des installations. Avec une contribution financière de plus de 265 000 \$ en 2013, le centre commercial les Galeries Rive Nord s'avère un acteur clé dans Lanaudière. De plus, son aide simplifie la vie aux bénévoles. Merci de leur part, de celle des organismes... et de toute la population!



► M. José Sant au moment de la remise. Il est accompagné de M. Yves Bolduc, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de M. Raymond Hénault, conseiller municipal.



► M. Yves Roy, directeur des Galeries Rive Nord, au moment de recevoir son prix des mains du ministre Yves Bolduc.

La Ville de Repentigny obtient la reconnaissance Carboresponsable^{MC} d'Enviro-accès

Pour les efforts qu'elle a investis dans la gestion proactive de ses émissions de gaz à effet de serre (GES), la Ville de Repentigny reçoit l'attestation Carboresponsable^{MC} d'Enviro-accès.

Avec la collaboration de l'équipe d'experts en GES d'Enviro-accès et du programme Climat municipalités du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements du gouvernement du Québec, la Ville de Repentigny a réalisé l'inventaire de ses émissions de GES. Elle a également dressé un plan d'action sur cinq ans, incluant des objectifs précis de réduction de ses GES. Jusqu'à maintenant, la Ville peut être fière d'avoir accompli plusieurs actions dont l'utilisation de biodigesteurs à sa station de traitement des eaux usées de l'Île Lebel, le remplacement des gyrophares de ses véhicules municipaux par la technologie DEL, moins énergivore, de même que l'offre de transport collectif gratuit aux personnes âgées de 65 ans et plus.

« La Ville de Repentigny démontre son engagement envers l'environnement en mettant en place des actions concrètes en vue d'atteindre son objectif corporatif de réduction des émissions de GES de 19,9 % et de réduction globale de 1,8 % par rapport à l'inventaire de l'année de référence, soit 2011. Nous sommes très satisfaits de ce que nous avons pu réaliser jusqu'à maintenant. Nous sommes plus particulièrement fiers d'obtenir la reconnaissance Carboresponsable^{MC} et nous espérons que cela puisse encourager d'autres organisations à emboîter le pas, tout en sensibilisant la population à la lutte aux changements climatiques », a expliqué Normand Urbain, président de la commission Environnement et Développement durable de la Ville de Repentigny.

La reconnaissance Carboresponsable^{MC}

Cette reconnaissance développée par Enviro-accès atteste qu'une organisation a réalisé un inventaire de ses émissions de GES

conformément à la norme ISO 14064-1 et qu'elle a fourni des preuves tangibles d'initiatives mises en place pour réduire ses émissions.

Depuis 20 ans maintenant, Enviro-accès accompagne les organisations publiques et privées dans leurs projets de développement durable et de réduction des émissions de GES. Son équipe de spécialistes est considérée comme l'une des plus expérimentées au Québec et au Canada pour l'assistance à la réalisation de ce type de projets. De plus, l'entreprise quantifie, valide et vérifie les émissions de GES.

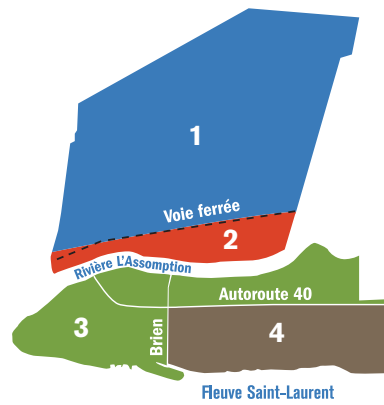


Manon Laporte, présidente et directrice générale d'Enviro-accès remet à M. Normand Urbain, président de la commission Environnement et Développement durable de la Ville de Repentigny l'attestation Carboresponsable^{MC}. Ils sont entourés de représentants de la Ville de Repentigny : M. Raymond Hénault, conseiller municipal et membre de la même commission; Marjolaine Rodier Sylvestre, chef de division environnement; Louise Chartrand, chef de division approvisionnements; Mario Boulianne, chef de division comptes à payer, administration et trésorier adjoint; Antoine Laporte, directeur adjoint Gestion des infrastructures, division des eaux et assainissements; et Ghislain Bélanger, directeur adjoint aux projets spéciaux à l'Aménagement et développement du territoire.

Modification à l'horaire des collectes pour la période des Fêtes

Prenez note qu'en raison des congés des Fêtes, la collecte des ordures du jeudi 25 décembre (secteur 3) est reportée au vendredi 26 décembre et celle du jeudi 1er janvier (secteur 3) est reportée au vendredi 2 janvier. Notez qu'aucun changement n'est apporté à l'horaire de la collecte sélective; elle se déroulera donc le mardi 23 décembre pour le secteur 1 et le mercredi 24 décembre pour le secteur 3 ainsi que le mardi 30 décembre pour le secteur 2 et le mercredi 31 décembre pour le secteur 4.

Profitez des collectes sélectives du temps des Fêtes pour réduire vos déchets et recycler les boîtes de carton et le papier d'emballage (sauf le métallique) mis de côté lors du dépouillement de l'arbre de Noël. N'oubliez pas de retirer choux et rubans. Au moment de déballer les cadeaux, gardez sous la main un sac de plastique transparent pour inciter vos invités à y déposer leurs matières recyclables.



La collecte des résidus verts terminée pour 2014

Suivant la fin de la chute des feuilles d'automne, la collecte des résidus verts s'est terminée les 18 et 19 novembre derniers, selon les secteurs de la Ville.

Après ces dates, les résidus verts prendront le chemin de l'enfouissement. Pour l'éviter, les Repentinois peuvent s'en débarrasser en les apportant aux écoparc du territoire, où ils seront transformés en compost.

La collecte des résidus verts sera offerte à nouveau au printemps prochain. Surveillez notre site Internet pour connaître les dates officielles de retour de cette collecte. Vous y trouverez prochainement votre calendrier environnemental 2015, un précieux outil auquel vous réferez. Consultez sinon l'application *Mes services municipaux* pour connaître les dates des collectes pour votre secteur.

Un premier pictogramme à la résidence Maurice-Rivest

Le 21 octobre dernier, à la résidence Maurice-Rivest, un premier pictogramme a été distribué!

Cette initiative, qui vise à accroître la sécurité des aînés, est née en mai dernier, issue d'un beau partenariat unissant la Ville de Repentigny, l'Association des devenus sourds et des malentendants du Québec (ADSMQ) de la MRC L'Assomption et des Moulins, l'Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord (APHPRN), ainsi que l'Association des personnes handicapées visuelles du sud de Lanaudière (APHVSL). C'est une première au Québec!

Le projet pictogramme prévoit la distribution d'autocollants dans toutes les résidences pour personnes âgées autonomes ou semi-autonomes de Repentigny, Charlemagne et L'Épiphanie (ville et paroisse), afin d'identifier facilement les personnes ayant des déficiences auditives, visuelles ou physiques et ainsi faciliter le travail des services d'urgence.



Le pictogramme, fluorescent et apposé sur la porte du bénéficiaire, permet de faire des interventions mieux adaptées, plus efficaces et surtout plus rapides.

Notons que les autocollants seront remis aux bénéficiaires au fur et à mesure que les pompiers procéderont à des exercices d'évacuation dans les 19 édifices concernés, dont 17 sont situés à Repentigny, alors que les deux autres sont à Charlemagne et L'Épiphanie.

Bac roulant et déneigement : pour en faire un duo gagnant!



Afin de faciliter le déneigement des rues et la collecte des matières résiduelles, les Repentinoises et les Repentinois sont priés de placer leurs bacs, poubelles ou sacs à ordures en bordure de rue à l'intérieur de leur entrée privée : une précaution qui permet de minimiser les risques de bris de ces divers contenants. Par ailleurs, les résidents doivent obligatoirement débayer leur bac roulant ou leur poubelle après une tempête,

sans quoi ils ne seront pas vidés. La Ville et EBI environnement vous remercient à l'avance de votre collaboration.

Il est important de mettre les bacs roulants de couleur différente de chaque côté de votre entrée, dès 21 h la veille de la collecte, ou avant 6 h 30 le jour même de la collecte. Attention! Les roues de vos bacs doivent être orientées vers la maison.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 9 décembre 2014, à 19 h.

Pour vous informer à ce sujet et/ou connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1	André Cyr	450 585-3410 cyra@ville.repentigny.qc.ca
District 2	Georges Robinson	450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
District 3	Denyse Peltier	450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
District 4	Cécile Hénault	450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
District 5	Éric Chartré	514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
District 6	Sylvain Benoit	514 602-4793 benoits@ville.repentigny.qc.ca
District 7	Raymond Hénault	450 581-0319 henault@ville.repentigny.qc.ca
District 8	Normand Venne	450 585-6497 vennen@ville.repentigny.qc.ca
District 9	Martine Gendron	450 721-6699 gendronm@ville.repentigny.qc.ca
District 10	Bruno Villeneuve	514 266-2987 brville67@hotmail.com
District 11	Francine Payer	450 582-7711 payerf@ville.repentigny.qc.ca
District 12	Normand Urbain	450 585-3221 urbainn@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	450 492-6111
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

Hebdo Rive Nord
103,5FM
Partenaires des situations d'urgence

Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 10 fois l'an.

Réalisation : Service des communications de la Ville de Repentigny

Infographie : JB2design

Impression : Imprimerie Jacques Ross

Distribution : Postes Canada

Tirage : 38 000 exemplaires

